

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-TROIS MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 17 mai 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Yvon BERHAULT, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLLOT, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Marc LE GUYADER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ, absente*), Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Catherine DREZET donne pouvoir à Nathalie BEAUVY,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLLOT,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Thierry ROYER donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Thibault CARFANTAN

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Nadine L'ECHELARD

Délibération n°2023-071

Membres en exercice : 69 Présents : 60

Absents : 9

Pouvoirs : 8

EAU ASSAINISSEMENT RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAUX USEES ET D'EAU POTABLE ET MISE EN SEPARATIF DU RESEAU UNITAIRE SUR LA COMMUNE DE MONCONTOUR PROGRAMME DE TRAVAUX
--

Le réseau d'assainissement de la commune de Moncontour, en grande partie unitaire, est fortement dégradé. Des quantités importantes d'eaux parasites transitent par ces réseaux, et lors de fortes pluies, une partie des effluents se rejette directement au milieu naturel par l'intermédiaire de déversoirs d'orages.

Par ailleurs, le réseau d'eau potable doit également être remplacé dans de nombreux secteurs ; les rendements constatés sur ce réseau sont en forte baisse.

Un programme de travaux est envisagé sur trois ans pour permettre de réhabiliter les réseaux d'usées et d'eau potable et mettre une partie du réseau unitaire en séparatif afin de limiter l'apport d'eaux claires parasites dans l'ouvrage de traitement des eaux usées.

Ce programme est décomposé de la manière suivante :

- 2nd semestre 2023 (tranche 1) : dévoiement du réseau d'eaux usées actuellement en zone humide au niveau du secteur piscine et collège et renouvellement du réseau d'eaux usées et d'eau potable (mise en conformité des branchements de l'EHPAD) des rues du Tertre et Veillet du Frêche sous maîtrise d'œuvre interne ;
- 2024-2025 (tranche 2) : travaux de mise en séparatif de l'artère principale de Moncontour (incluant l'artère constituée par les rues de la Pompe, de l'Union, Saint Jean, de l'Eperon et de l'Etang Martin et la place de la Carrière) et renouvellement de la canalisation d'eau potable ;
- 2025-2026 (tranche 3) : travaux de mise en séparatif du réseau d'eaux usées aval sous la RD 768 (incluant les rues de la Herse et du Champ à Lavoisier, ainsi que la venelle du Parc et la rue de la Victoire) et renouvellement de la canalisation d'eau potable.

Ce calendrier de réalisation est prévisionnel.

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre est à lancer pour les travaux de mise en séparatif des tranches 2 et 3. Le calendrier de l'opération est pour l'instant prévisionnel.

L'ensemble de cette opération a été estimé financièrement de la manière suivante :

	Eaux usées (À la charge de Lamballe Terre & Mer)	Eau potable (À la charge de Lamballe Terre & Mer)	Eau pluviale (À la charge de la Commune de Moncontour)
Tranche 1	406 000	73 000	'-
Tranche 2	513 000	62 000	416 000
Tranche 3	700 000	151 000	237 000
Total € HT	1 619 000	286 000	653 000

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- VALIDE le programme de travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable et de mise en séparatif du réseau unitaire sur la commune de Moncontour tel que présenté ci-dessus,
- FIXE l'enveloppe financière affectée à ces travaux à :

- 1 619 000 € HT (valeur mai 2023) pour la partie eaux usées,
 - 286 000 € HT (valeur mai 2023) pour la partie eau potable,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

A Lamballe-Armor, le

30 MAI 2023

Le Président,

Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le
De la publication le

1 JUIN 2023

1 JUIN 2023


Pour le Président
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale

